

et ses sentiments. La "saqueboute" n'étant qu'un instrument monophonique, elle ne peut donner qu'une note à la fois mais, contrairement aux autres instruments à clavier, elle peut glisser d'une note à l'autre, produire continûment des sons variables en temps réel et régler constamment le timbre et le ton. Elle peut assumer des fonctions bien définies dans un orchestre, qu'il s'agisse de rock, de musique classique, de jazz ou d'un ensemble électronique. Elle peut pratiquement s'adapter à n'importe quel genre de musique. Ajoutons que la "saqueboute" ne peut pas se désaccorder par suite de variations de température pouvant affecter ses circuits électroniques. Elle est beaucoup plus petite, moins fragile et moins chère que nombre de synthétiseurs qui sont des appareils constitués uniquement de générateurs de sons électroniques munis de variateurs de tonalité et d'autres commandes. Avec la "saqueboute", l'artiste n'a pas à s'interrompre pour régler son instrument.

#### CARACTÉRISTIQUES INTÉRESSANTES

D'après les musiciens qui en ont joué, l'une de ses caractéristiques les plus intéressantes est peut-être celle qui permet de produire une note plus forte en appuyant plus ou moins sur la clef ou d'en tirer un vibrato par un glissement latéral du doigt. Grâce à vingt-quatre commandes, il est possible de couper et d'infléchir les notes créant ainsi des arrangements musicaux répétitifs dans lesquels vont d'autres notes donnant l'impression que plusieurs notes sont jouées en même temps.

Peter Jermyn, compositeur et adaptateur d'Ottawa, nous a confié que c'est l'instrument dont il a toujours rêvé. Ce n'est pas véritablement un synthétiseur, mais il offre des possibilités dont un synthétiseur géant est dépourvu et cela pour une fraction de son prix et sous un volume en permettant aisément le transport.

Pour commencer, la compagnie Dayrand envisage de ne fabriquer qu'un nombre restreint de machines à \$2,500 l'unité, alors que le synthétiseur grand modèle le moins cher coûte \$8,000.

"Nous voulons procéder avec prudence," nous a dit Dave Wilson, afin de déterminer, s'il y a lieu d'apporter certaines modifications pour répondre aux exigences du marché. Les premières réactions sont encourageantes et un certain nombre de studios et d'artistes ont déjà manifesté un très vif intérêt pour l'appareil.

Les ingénieurs et les scientifiques sont également de ce nombre et le prototype du CNRC a été présenté à Stéréo '72, à Montréal, à l'Exposition électronique internationale de Toronto et à la *Canadian Electronic Design Display*.

Par ailleurs, la "saqueboute" a également été utilisée pour les arrangements musicaux de plusieurs films. Le thème musical de M. Wizard, programme

scientifique de la NBC a été écrit et joué par monsieur Jermyn à l'aide de la "saqueboute" et il a également composé une symphonie électronique avec le même instrument dans le cadre d'un spectacle audiovisuel présenté à la Place Bell Canada, à Ottawa. M. Jermyn, qui travaille actuellement sur la bande sonore d'un prochain film de l'Office national du film, pense que la musique électronique a un avenir illimité.

#### L'ASSAINISSEMENT DU SAINT-LAURENT

Grâce à une convention signée à Montréal, le 15 mai 1972, par le Gouvernement du Canada et celui du Québec un grand pas en avant vient d'être fait en vue de l'assainissement du Saint-Laurent. L'accord prévoit le début immédiat d'études globales sur les facteurs nécessaires pour rendre aux eaux du fleuve leur qualité antérieure.

M. Jack Davis, ministre fédéral de l'Environnement a signé l'accord au nom du Canada, et M. Victor Goldbloom, ministre d'État responsable de la qualité de l'environnement, a signé au nom du Québec.

En vertu de cette convention provisoire, Ottawa et Québec ont convenu de verser chacun \$200,000 pour les travaux de 1972-1973. Cette somme représente la première phase d'un vaste programme d'amélioration de la qualité des eaux du fleuve; certains autres aspects du programme font toujours l'objet de discussions.

Les études stipulées dans l'accord permettront de décider de la nature et de l'ampleur du traitement nécessaire pour rétablir la qualité des eaux du fleuve, de la façon la plus efficace et la plus économique qui soit. Les recherches porteront sur le secteur de 100 milles séparant Cornwall, à 75 milles en amont de Montréal, de la région de Varennes, à 25 milles en aval de la métropole. Au cours des travaux on tiendra compte aussi des renseignements obtenus à l'occasion d'autres projets en voie de réalisation dans les Grands lacs, la rivière des Outaouais et le golfe Saint-Laurent.

Le Saint-Laurent est l'un des plus grands fleuves du Canada; il sert à presque tous les usages qu'on peut attendre d'un cours d'eau, soit l'approvisionnement en eau, l'évacuation des déchets, la navigation, la pêche, la chasse, les loisirs et l'aménagement énergétique.

On se préoccupe de plus en plus de la détérioration de la qualité des eaux du fleuve et l'on met même en doute son aptitude à satisfaire aux besoins qui augmentent rapidement. Dans la plupart des cas son utilisation relève de la compétence provinciale; mais la responsabilité de l'administration fédérale en matière de navigation, des pêches et des questions d'ordre international font que le fleuve revêt une importance nationale.

Le tronçon de 100 milles visé par la convention provisoire n'est qu'une minime partie de la longueur totale du fleuve, mais présente toutefois de nombreux